

**CONSOUDE
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**SYMPHYTUM OFFICINALE
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

Symphytum officinale ad praeparationes homoeopathicas

DÉFINITION

Partie souterraine fraîche de *Symphytum officinale* L.

CARACTÈRES

Caractères macroscopiques décrits en identification.

IDENTIFICATION

La partie souterraine de la consoude se présente sous la forme d'un épais rhizome charnu, tortueux pouvant atteindre la grosseur d'un bras; il porte de nombreuses ramifications, des cicatrices foliaires et des racines adventives cylindriques ou contournées, souvent ramifiées, d'environ 7 mm à 15 mm de diamètre. En surface la drogue est noire ou gris-noir et marquée de stries et de sillons longitudinaux plus ou moins profonds. La section révèle une couche externe noirâtre et deux zones concentriques distinctes, blanchâtres et cireuses, d'épaisseur relative variable, striées radicalement dans les parties libériennes et ligneuses ; le centre est parfois un peu plus foncé.

ESSAI

Éléments étrangers (2.8.2) : au maximum 5 pour cent.

Perte à la dessiccation (2.2.32) : au minimum 65,0 pour cent, déterminé à l'étuve à 105 °C pendant 2 h, sur 5,000 g de drogue finement découpée.

SOUCHE

DÉFINITION

Teinture mère de consoude préparée à la teneur en éthanol de 45 pour cent V/V, à partir de la partie souterraine fraîche de *Symphytum officinale* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques* (1038) et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

CARACTÈRES

Aspect : liquide brun.

Aspect visqueux.

IDENTIFICATION

A. Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Teinture mère.

Solution témoin. Dissolvez 10 mg d'allantoïne R et 10 mg d'urée R dans 10 mL d'éthanol R à 45 pour cent V/V en chauffant légèrement.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile : eau R, acide formique anhydre R, acétate d'éthyle R (10:10:80 V/V/V).

Dépôt : 20 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 10 cm.

Séchage : dans un courant d'air chaud.

Détection : pulvérisez une solution de diméthylaminobenzaldéhyde R à 50 g/L dans l'acide chlorhydrique R. Examinez à la lumière du jour.

Résultats : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner.

Haut de la plaque	
Urée : une bande jaune Allantoïne : une bande jaune	Une bande jaune (allantoïne)
Solution témoin	Solution à examiner

B. Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Agitez 5 mL de teinture mère avec trois fois 10 mL d'éther de pétrole R. Réunissez les phases étherées et évaporez-les sous pression réduite à basse température. Reprenez le résidu par 0,5 mL de méthanol R.

Solution témoin. Dissolvez 25 mg d'acide 18α-glycyrrhétinique R et 5 mg de β-sitostérol R dans 20 mL d'éthanol à 96 pour cent R.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile : méthanol R, chlorure de méthylène R (5:95 V/V).

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Dépôt : 20 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 10 cm.

Séchage : à l'air.

Détection : pulvérisez la *solution d'aldéhyde anisique R* et chauffez à 100-105 °C pendant 10 min. Examinez à la lumière du jour.

Résultat : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner.

Haut de la plaque	
β -sitostérol : une bande violette Acide 18 α -glycyrrhétinique : une bande violette	Une bande violette Une bande jaune Une bande violette
Solution témoin	Solution à examiner

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 40 pour cent V/V à 50 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16): au minimum 1,5 pour cent *m/m*.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.